

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2012 à Berne

Élection d'un président ou d'une présidente de l'Assemblée des délégués pour la durée du mandat 2013 – 2014

Berne, le 31 août 2012

Fédération des Églises protestantes de Suisse
La Commission de nomination

Le président
Daniel Reuter

L'art. 7.1 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, durée du mandat, ...

¹ Le Bureau est constitué du président ou de la présidente et de deux personnes chargées d'assumer la vice-présidente, nommé(e)s par l'Assemblée des délégués en son sein pour deux ans. Le président ou la présidente ne peut être réélu(e) au terme de son mandat de deux ans.

L'actuelle vice-présidente est candidate pour la durée du mandat 2013 – 2014 :

Présidente Verena Enzler SO d à ce jour vice-présidente